

DÉPARTEMENT DU NORD
----ARRONDISSEMENT DE LILLE

REGLEMENTATION DE CIRCULATION

Nous, Mme le Maire de la Commune de FRELINGHIEN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212.1 et L.2213.2,

Vu le code de la Route,

Vu la demande de la société RAMERY TRAVAUX PUBLICS, 1 bis rue du Grand Logis 59840 LOMPRET.

Dans le cadre de travaux sur M945A concernant la création d'un trottoir entre la Sortie de Frelinghien (centre équestre) et entrée d'Houplines (IME) pour le compte de la Métropole Européenne de Lille

à partir du 23 juin 2020 jusqu'au 23 août 2020

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter le déroulement de ces travaux et assurer la sécurité du Public.

ARRETONS

Article 1er:

Pendant toute la durée des travaux mise en place d'une signalisation par alternat à l'aide de feux tricolores, chantier mobile jour et nuit en semaine (rendu à la normale les week-end).

Autres prescriptions:

Alternat par feux tricolores – possibilité de 2 zones de travaux espacées d'une zone libre, selon les distances réglementaires

Article 2:

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Quesnoy sur Deûle et tous agents de l'autorité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Frelinghien, le 16 juin 2

Madame L

Marie-Christine F